

## **Procès-Verbal du Conseil Municipal du 4 octobre 2021 à 20 h 30**

L'an deux mille vingt et un, le quatre octobre, le Conseil municipal de la commune de TOURNON D'AGENAIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Didier BALSAC.

Date de convocation du Conseil municipal : 27 septembre 2021

**PRÉSENTS** : MM Didier BALSAC, Stéphane GONDAL, Serge TIRA, Martine MUSQUI-RIAND, Aline BURLISSON-QUEYREL, Laurent DUBICKI, Christian LAYTOU, Bernard PEMEJA, Annie ROBEILLO, Romain VIALATTE.

**EXCUSES** : MM. Carole GARY, Sonia BOURLANGES, Ghislain PHILIP, Patrick LONGUESSERRE, Françoise MIRABEL.

Madame Martine MUSQUI-RIAND a été désignée comme secrétaire de séance.

### **PATRIMOINE ACQUISITION FONCIÈRE**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée délibérante le projet d'acquisition foncière en vue d'aménager la zone dite de "Campnègre".

Il précise que cette opération consiste à réaliser de la réserve foncière. Il propose d'acquérir les terrains de Mirabel, Gaudry, Quintard, Labat et Carles.

Monsieur le Maire fait part d'un prochain rendez-vous avec le géomètre afin de réaliser le document d'arpentage.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et, à l'unanimité :**

- **DÉCIDE** d'acquérir les-dites parcelles,
- **FIXE** le prix de l'acquisition à 1 61 960 € pour la totalité de l'opération,
- **PRÉCISE** que les frais de notaire et de géomètre sont à la charge de la commune,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération.

### **FINANCES DECISION MODIFICATIVE N° 2**

#### **INVESTISSEMENT**

##### **Dépenses**

21752 (21) : Installation de voiries 25 000,00

##### **Recettes**

021 (021) : Virement de la section de fonct 25 000,00

## **FONCTIONNEMENT**

### **Dépenses**

### **Recettes**

023 (023) : Virement à la section d'investis 25 000,00

### **Dépenses**

6288 (011) : Autres services extérieurs -25 000,00

## **ADMINISTRATION**

### **CONSULTANT PATRIMOINE A FUMEL VALLEE DU LOT - MODIFICATION**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée délibérante le projet de valorisation du patrimoine au sein de la communauté de communes.

A cet effet, Fumel Vallée du Lot propose aux 27 communes de désigner un consultant patrimoine.

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 30 août 2021 qu'il y a lieu de modifier.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et, à l'unanimité :

- Nomme **Madame Aline BURLISSON-QUEYREL**, comme « ambassadrice » pour faire la liaison entre la commune de TOURNON D'AGENAIS et le comité Patrimoine de FUMEL VALLEE DU LOT.

## **ADMINISTRATION**

### **DELEGUES AU CCAS - MODIFICATION**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée délibérante la délibération du 8 juin 2020 portant élection des 4 représentants de la commune de TOURNON D'AGENAIS auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et, à l'unanimité :**

- Nomme **Madame Aline BURLISSON-QUEYREL**, déléguée au CCAS en remplacement de Madame Annie ROBEILLO.

## **PERSONNEL**

### **PLAN DE FORMATION**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de formation de Madame Patricia JORAND ainsi que les échanges effectués avec cet agent.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et, à l'unanimité :**

Accorde 6 jours de formation par an aux agents de la collectivité.

## **FINANCES**

### **REGROUPEMENT ET MODERNISATION DES ECOLES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TOURNON D'AGENAIS**

Le Maire informe l'Assemblée délibérante de l'état du projet regroupement et de modernisation des écoles du Syndicat Intercommunal de TOURNON D'AGENAIS. Il rappelle que ce projet est né du constat que les actuels bâtiments abritant les écoles sont vieillissants et que leurs emplacements au sein de la bastide s'avèrent peu pratiques pour les parents, pour les bus, pour les riverains. En conséquence, le Comité Syndical a mandaté le bureau pour réaliser une étude de faisabilité sur ce projet. Après consultations des élus, des enseignants et des personnels un premier scénario a été retenu pour un coût de 1.623.000€ HT.

Le financement d'un tel projet doit pouvoir bénéficier d'importantes subventions. Le projet se fera en deux tranches opérationnelles et les subventions envisagées sont les suivantes : DETR pour l'Etat, régime d'aide bâtiments scolaires du 1er degré pour le Conseil Départemental, une participation financière de Fumel Vallée du Lot pour l'aménagement des abords. Le reste à charge sera financé par un emprunt et des économies de fonctionnement.

Afin d'obtenir le soutien de nos partenaires, il importe de montrer que ce projet traduit une réelle volonté territoriale, participe à l'attractivité de notre territoire et fait l'objet d'un large consensus.

Monsieur le Maire propose donc de délibérer sur le principe de ce projet et de son intérêt pour la Commune de TOURNON D'AGENAIS.

Le Conseil Municipal, ouïe l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et à l'unanimité :

- DECIDE de soutenir le projet de modernisation et de regroupement des écoles porté par le Syndicat Intercommunal de TOURNON D'AGENAIS.
- S'ENGAGE à ne pas solliciter de DETR pour l'année 2022 afin de donner la priorité à ce dossier.

## **QUESTIONS DIVERSES**

MME Aline BURLISSON-QUEYREL et M. Bernard PEMEJA présentent le compte-rendu de réunion « Tombeau des géants ».

BIT – 3 500 visites cet été.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H20.

La secrétaire de séance,  
Martine MUSQUI-RIAND.